

■ **Opinion**

# SANTÉ ÉQUITABLE pour tous et technologies

Par Yannick Motel, Directeur Général du LESISS

Les relations entre LESISS, représentant des industriels spécialisés, et les responsables institutionnels n'ont jamais été un long fleuve tranquille. Pour autant, la mise en place d'une nouvelle gouvernance des TIC de santé a sensiblement modifié la situation.

**D**ans un climat de dégénérescence du système de couverture sanitaire au service de nos concitoyens, les technologies d'information, de santé et pour l'aide à la personne, apparaissent comme l'un des leviers d'amélioration d'une situation très tendue. Cette amélioration ne peut toutefois s'envisager sans une collaboration entre les industries spécialisées et une gouvernance adaptée.

Or, si les relations entre ces deux acteurs ont souvent été houleuses ces dernières années, la nouvelle configuration mise en place l'an dernier (entre autres avec la création de l'ANAP et de l'ASIP Santé) conduit aujourd'hui ces nouvelles agences à entretenir des relations apaisées et très constructives avec le représentant des industries spécialisées.

Et c'est heureux, car toutes les énergies doivent désormais être mobilisées pour préparer le déploiement des nouveaux outils technologiques au service de la résorption d'une dramatique fracture sanitaire. Dans ce contexte tendu, il est essentiel que l'ensemble des acteurs concernés se mobilisent, dont les professionnels de la santé bien sûr (et pas seulement les médecins) les patients ensuite, dont les plus exposés pourraient en cas d'échec faire davantage encore les frais d'une dégradation supplémentaire au mépris du principe d'équité.

Les industriels sont, quant à eux, prêts à investir pour proposer des produits et services adaptés aux niveaux usages. Les services de l'État enfin ont un devoir d'élévation du niveau de compétence qui apparaît aujourd'hui avec acuité. Dans les faits, en plus d'une dotation en technologies appropriées – aujourd'hui disponibles – c'est un véritable changement des mentalités et des pratiques qui doit s'opérer.



dans un espace de pratiques sécurisées par les outils de communication adaptés, les praticiens qui peuvent alors libérer du "temps médical utile". Le développement de cette compétence partagée est donc inéluctable, et relève autant

« **L**e colloque singulier hérité de l'Antiquité doit en ce 21<sup>e</sup> siècle céder le pas à une prise en charge coordonnée des patients »

Ainsi, le "colloque singulier" hérité de l'Antiquité doit en ce 21<sup>e</sup> siècle céder le pas à une prise en charge coordonnée des patients, qui nécessite un partage de compétences, donc de connaissances, que les TIC peuvent faciliter. Pratiqué de longue date chez nos partenaires du concert mondial, c'est ce partage qui permet entre autres aux infirmiers de soulager,

d'un changement des mentalités que du déploiement d'outils technologiques. Une maîtrise d'ouvrage forte et un État renforcé dans ses compétences de régulateur sont indispensables. Les industriels, dès lors inscrits dans un marché doté d'une visibilité adaptée, pourront alors contribuer à la réponse à un défi majeur : une santé équitable pour tous. ■

### En bref

**LESISS (Les Entreprises des Systèmes d'Information Sanitaires et Sociaux) est une fédération créée à la fin de l'année 2004 par deux organisations dédiées au secteur de la santé : le GIPSIM (regroupant les prestataires des systèmes d'information pour les acteurs de la médecine de ville) et le SNIIS (industriels spécialisés dans les systèmes d'information hospitaliers - SIH). Représentant institutionnel des industries d'information de santé, elle rassemble des PME expérimentées et de très grandes entreprises industrielles.**